



REGLES DE VIE DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Pour bien vivre ensemble, je ne fais pas aux autres ce que je ne veux pas qu'on me fasse !



Chers parents, chers enfants,

Le « bien vivre ensemble », c'est le respect de certaines règles de vie collective pour partager de la bonne humeur, de la convivialité et de la détente.

Ce livret vous présente les règles de vie à respecter sur le temps périscolaire.

Tout manquement à ces règles par un enfant entraînera les mesures suivantes :

1^{er} avertissement

Après avoir été prévenu à deux reprises, l'enfant a un avertissement oral, avec rappel à l'ordre et des règles de vie.

2^{ème} avertissement

Après deux avertissements oraux, l'enfant recevra un carton jaune qui devra être signé par les parents et rapporté au personnel

3^{ème} avertissement

Après deux cartons jaunes, l'enfant recevra un carton rouge qui devra être signé par les parents et qui sera suivi d'un entretien avec un adjoint aux affaires scolaires et/ou Monsieur Le Maire .

La commission Vie Educative ainsi que l'équipe du périscolaire vous remercient d'avance pour votre attention et votre collaboration.

ARTICLE 1

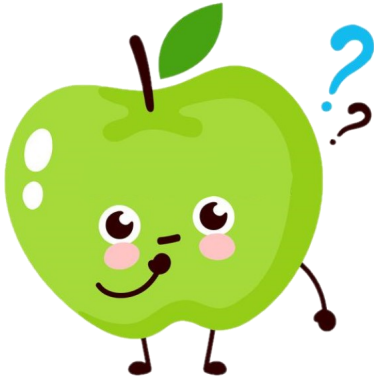
Le **droit** d'être respecté et donc de **devoir** respecter les autres

JE NE FAIS PAS :

- Je ne me bagarre pas.
- Je n'insulte pas.
- Je ne dis pas de gros mots.
- Je ne me moque pas.
- Je ne crie pas.

CE QUE JE FAIS :

- Respecter les adultes et mes camarades.
- Parler calmement.
- Me tenir correctement à table.
- En discuter ensemble, s'adresser à un adulte, s'excuser, rester poli.



POURQUOI ?

C'est dangereux, je peux blesser quelqu'un et ça ne résout pas le problème.
Des paroles aussi peuvent faire mal et c'est impoli.

ARTICLE 2

Le **droit** d'utiliser du matériel et donc de **devoir** le respecter

JE NE FAIS PAS :

- Je ne joue pas avec la nourriture, les couverts.
- Je ne détériore pas le matériel, les jeux et les jouets.

CE QUE JE FAIS

- Débarrasser ma table, mes couverts et mon verre à la fin du repas.
- Ranger les jeux, les jouets après leur utilisation.

POURQUOI ?

Je peux blesser quelqu'un.
Le matériel coûte parfois un peu cher



ARTICLE 3

Le **droit** d'être en sécurité et donc le **devoir** de ne mettre personne en danger

JE NE FAIS PAS :

- Je ne bouscule pas mes camarades.
- Je ne jette pas d'objets, de cailloux.

CE QUE JE FAIS :

- Respecter les consignes.
- Rester calme pendant le temps du repas.



POURQUOI ?

Pour éviter tout accident.
Pour ne pas me blesser ou blesser quelqu'un d'autre.

ARTICLE 4

Le **droit** d'avoir des lieux agréables et donc le **devoir** d'en prendre soin

JE NE FAIS PAS :

- Je ne jette pas des papiers, de la nourriture...
- Je n'arrache pas les végétaux. (fleurs, feuilles, branches...)
- Je ne jette pas mon manteau, mon cartable.

CE QUE JE FAIS

- Respecter les lieux publics (école, cantine, garderie).
- Accrocher mon manteau et ranger mon cartable

POURQUOI ?

C'est sale et ça dégrade l'environnement.
C'est dangereux, on peut se prendre les pieds dedans et tomber.



ARTICLE 5

Le **droit** d'être en bonne santé et donc le **devoir** de respecter les besoins de son corps

JE NE FAIS PAS :

- Je ne dis pas « je n'aime pas » avant d'avoir goûté.
- Je ne tousse pas dans l'assiette de mon voisin ou face à un camarade.

CE QUE JE FAIS :

- Passer aux toilettes si besoin.
- Me laver les mains avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.
- Goûter à tous les aliments.

POURQUOI ?

**C'est important de goûter à tout.
Pour être en bonne santé.
Pour ne pas transmettre mes microbes aux autres**

